



BOURSES DE RAYONNEMENT

Hiver 2024

Les bourses de rayonnement du **Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)** de l'Université Laval visent à soutenir les étudiantes et étudiants du CRAD dans le rayonnement de leurs recherches.

Ces bourses **financent la participation à des conférences** que ce soit au Québec, dans le reste du Canada ou à l'international. Quatre bourses d'un montant de 500 \$ sont octroyées pour le concours de l'hiver 2024*. Les critères d'évaluation et les dates limites des dépôts des dossiers de ce programme de bourse se trouvent en page 5. Notez que les articles scientifiques ne sont pas financés dans le cadre de ce concours.

L'obtention d'une bourse est soumise aux conditions suivantes :

- Être un étudiant membre du CRAD** lors du dépôt de la demande;
- Présenter oralement sa recherche (Powerpoint ou affiche) lors de la conférence pour laquelle la demande de bourse est effectuée.

* La participation à des conférences entre 1^{er} janvier et 31 août 2024 est admissible au concours de l'hiver 2024.

** Est membre étudiant.e une personne inscrite à l'Université Laval effectuant une recherche sous la supervision d'un membre régulier.ière ou associé.e, et qui s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre. Le membre étudiant.e doit compléter une demande d'adhésion au CRAD entérinée par sa direction.

Centre de Recherche en Aménagement et
Développement
Pavillon Félix-Antoine-Savard, local 1612
2325, rue des Bibliothèques
Université Laval – Québec (Québec) G1V 0A6
CANADA

Téléphone : 418 656-7558
Télécopieur : 418 656-2018
Courriel : crad@crad.ulaval.ca



BOURSE DE RAYONNEMENT

Identification	
Nom :	
Prénom :	
Matricule :	
Courriel :	
Faculté :	Département :
Nom de la conférence pour laquelle vous faites cette demande :	
Ville et pays de la conférence :	
Dates de la conférence (spécifiez les dates de début et de fin) :	

Signature :

Date :



BOURSE DE RAYONNEMENT

Merci de spécifier les montants payés en dollars canadiens uniquement

Proposez un budget détaillant les différentes catégories de dépenses reliées à la réalisation de votre communication, de même que les revenus dont vous disposez. Veuillez mentionner la provenance de la contrepartie financière (2500 caractères, espaces compris max.)



BOURSE DE RAYONNEMENT

Liste des documents à fournir :

- Présent formulaire daté et signé, accompagné d'une lettre de présentation de la demande d'une page, signée et datée ;
- Courriel d'appui de la directrice ou du directeur ;
- Résumé de la communication (une page maximum) ;
- Lettre d'acceptation de la participation au colloque.

Critères d'évaluation :

- 1 - Avoir déjà complété deux sessions ;
- 2 - Démontrer que le projet s'insère clairement dans un ou plusieurs axes du CRAD, le lien entre le projet et les axes du CRAD doit être explicite ;
- 3 - Présenter une preuve que le résumé a été accepté par l'organisation-hôte ;
- 4 - Ne pas avoir déjà eu de bourse du CRAD dans le passé.

Les récipiendaires d'une bourse s'engagent à rendre le logo du CRAD visible sur leur présentation.

Les informations soumises dans ce formulaire seront partagées aux membres du Bureau de direction du CRAD qui sont chargés d'évaluer les propositions transmises dans le cadre de ce concours.

L'octroi des montants est conditionnel à la disponibilité des fonds.



BOURSE DE RAYONNEMENT

Période d'ouverture du concours : 8 février au 31 mars 2024

Période couverte : 1er janvier au 31 août 2024

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
DATE DE DÉPOT DU DOSSIER	
<input type="checkbox"/>	DEMANDE ACCEPTÉE
Montant accordé :	
Modalité de paiement :	
<input type="checkbox"/>	DEMANDE REJETÉE
Raisons du refus :	